

CHESSY
INFOS

Bimestriel
d'informations
municipales
JANVIER
2025

N° 152

2025

*Bonne
année*



CHESSY
— les Mines —



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassisiens,

■ Chers Cassissiennes et Cassisiens,

Le 7 décembre, nous avons inauguré le nouveau stade de football synthétique et le boulodrome en présence de monsieur le Sous-Préfet, de madame la Conseillère Régionale, de madame et monsieur les Conseillers Départementaux. Je les remercie pour leur présence et les soutiens financiers qu'ils nous ont apportés, sans lesquels ces projets n'auraient pu aboutir. Etaient aussi présents les Présidents des clubs sportifs, des élus de Chessy et de Chatillon, des adhérents. Cette manifestation a été l'occasion de montrer l'importance de mettre à disposition des équipements de qualité et de souligner les valeurs portées par la pratique sportive, solidarité, engagement, abnégation et respect des autres...

■ Cette inauguration aurait dû être complétée par celle de la couverture des terrains de tennis et de la création d'une halle couverte. Malheureusement, des contraintes budgétaires nous ont obligés à différer ces travaux. Le permis de construire a été accepté et est valable jusqu'en 2029. Le projet n'est pas abandonné et nous continuons à travailler sur ce dossier, notamment avec les architectes des bâtiments de France pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures, ce qui réduirait considérablement le coût de la réalisation.

■ A propos de l'installation de la vidéoprotection, le projet se poursuit en respectant le calendrier prévu, le cahier des charges est finalisé, le dossier d'autorisation en Préfecture est déposé et nous allons lancer prochainement la consultation des entreprises. En parallèle, nous déposons des dossiers de demande de subvention.

■ Au regard des remarques formulées par les parents d'élèves de l'école et de nos agents en charge de la cantine, nous avons choisi de lancer une consultation pour la livraison des repas dans le but d'améliorer la qualité des repas mais aussi du service rendu. En effet, nous considérons que l'alimentation des enfants est primordiale et qu'elle contribue à leur bien-être. Nous avons associé à cette démarche des représentants des parents d'élèves et de l'école Saint-Joseph afin qu'ils puissent bénéficier de cette nouvelle offre dans un souci d'équité, même si les comptabilités sont complètement distinctes. Suite à cet appel d'offres, la société API a été retenue au regard de ce qu'elle nous a proposé, origine et qualité des produits, réduction des déchets, accompagnement

et animation... Leur intervention débutera début janvier. Je remercie grandement madame Audrey GUYOT, directrice générale des services, qui a rédigé le dossier de consultation et mené à bien son déroulement, ainsi que madame Blandine RICHARD, coordonnatrice des activités périscolaires, associée pleinement au projet.

■ Toujours dans le souci d'améliorer l'accueil et l'encadrement des élèves nous avons revu en partenariat avec l'équipe enseignante l'organisation des études. A la rentrée 2023, en raison d'effectifs trop importants et d'une nouvelle sollicitation de l'Education Nationale pour mettre en place un dispositif de soutien aux devoirs en petits groupes, les enseignantes n'étaient plus en mesure d'intervenir pour le compte de la commune. En juin 2024, nous les avons à nouveau sollicitées pour savoir si elles pourraient à nouveau prendre en charge un certain nombre d'études. Leur réponse a été positive, ce qui nous a rassuré car il est difficile de recruter des personnels sur ces créneaux horaires, et que les professeurs des écoles sont les mieux formés pour garantir un bon encadrement. Je les remercie et espère que leur engagement se poursuivra l'année prochaine.

■ En ce qui concerne l'urbanisme, les documents subséquents au Plan Local d'Urbanisme, tels que le Plan de Prévention de Risques Naturels d'Inondation, le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Local de Mobilité, le Plan Local d'Habitat sont en cours d'approbation et vont bientôt entrer en vigueur. Nous devons donc réviser notre Plan Local d'Urbanisme qui date de 2016 et qui ne prend pas en compte ces évolutions. Pour anticiper, le conseil municipal a décidé de consulter plusieurs cabinets spécialisés pour lancer la révision en 2025.

■ Nous continuons à mener des travaux de voirie et de sécurisation en partenariat avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour améliorer les conditions de circulation routières et piétonnières. Cette fin d'année aura vu l'aboutissement de la création d'un rond-point, de trottoirs et d'un arrêt de bus à l'angle de la rue des Ajoncs et de la rue Jacques Cœur. Je remercie monsieur Luc PIERRON, adjoint à l'urbanisme et à la voirie, pour la conduite de cette réalisation.

■ Nous allons lancer la consultation des entreprises début janvier pour les travaux de réaménagement de la Place Centrale. Ce projet a évolué au cours

des mois et est aujourd'hui complètement finalisé. Cette réalisation va nous permettre d'une part de bénéficier d'un lieu central agréable et convivial en plein centre du village, et d'autre part d'améliorer et sécuriser la circulation piétonnière aux abords de la place. Les places de stationnement existantes seront déplacées dans le même espace. La nouvelle place sera terminée à la fin du printemps.

- Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2025, et espère vous rencontrer à l'occasion des vœux de la municipalité qui auront lieu le vendredi 10 janvier 2025 à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Chessy.

Thierry Padilla
Maire

AVIS DE MAIRIE :

SANTÉ, LES GARDES

- Pharmacie de garde : appelez le 118 418 et dites « Garde »
- Médecin de garde, appelez le 118 418 et dites « Docteur »
- S'il s'agit d'une urgence vitale, composez directement le 15.**

ECLAIRAGE PUBLIC : AMPOULES GRILLÉES

- La maintenance de l'éclairage public est réalisée régulièrement : si vous constatez qu'une ampoule du réseau d'éclairage public est grillée, **veuillez le signaler en mairie**, par téléphone ou par mail. Votre demande est prise en compte, le changement d'ampoule sera effectué au moment de la maintenance, qui a lieu entre 1 à 3 fois par trimestre, merci de votre compréhension pour le délai du prestataire.

COMMÉMORATION

- Le 8 mai 2025, nous souhaitons apporter une attention particulière à cette commémoration des 80 ans de la Libération, afin de préparer ce moment spécial, nous cherchons des témoignages, des objets, des courriers, de la presse qui témoignent de cette époque particulière, nous vous sollicitons toutes et tous et sommes preneurs de vos apports, vous pouvez soit les apporter en mairie, soit nous contacter via le mail chessy-infos@chessy69.fr.



ELECTION DU NOUVEAU CME

- Les membres élus du nouveau CME se sont présentés en introduction devant les élus adultes lors du conseil municipal du mois d'octobre, ils ont beaucoup d'idées et les projets ont déjà démarré : BRAVO A TOUS et à leurs encadrants.



Les nouveaux élus de Conseil municipal des enfants (CME) entourés d'Agnès Pierre-Davignon, adjointe et Cyrille Houtin, élu. Photo Jean-Luc Torrequadra

NUISIBLES

- Les pigeons sont des nuisibles, dégâts sur les maisons, salissures, veuillez signaler en mairie tout désagrément.

Comme la mairie fait appel à un intervenant, cela représente un coût supporté par nos impôts ! Les propriétaires doivent faire le maximum afin d'empêcher les pigeons de nicher chez eux.





AVIS DE MAIRIE

AVIS DE MAIRIE :

INAUGURATION SENTIER LE LONG DE L'AZERGUES

■ Le 5 octobre, nous avons inauguré le sentier « au plus près de l'Azergues » de Chamelet à Anse. Il a été balisé par la Fédération Française de Randonnées, financé par notre Communauté de Communes. Son inauguration était couplée au Géo-événement « les eaux à Chessy » du 5 octobre 2024.

Les visiteurs étaient attendus aux 3 points stratégiques de l'eau dans le village : le château (la source), la fontaine, le lavoir ; un enfant accompagné d'un élu sensibilisaient sur ces points d'eau.

Pendant qu'au petit parc, un stand mis en place par Mines de Liens proposait la buvette et une conférence sur l'eau, bien qu'ayant accueilli peu de public, le sujet présenté par une professionnelle et scientifique de l'eau, Nadia Carluer, nous a tous passionnés.

Le Géoparc et la Fédération Française de Randonnées avait tous les deux leur stand.

Le Géoparc pour continuer à informer et sensibiliser de son existence, ses objectifs et l'importance de la géologie sur notre territoire.

La Fédération Française de Randonnées renseignait sur son travail en général et en particulier sur ce nouveau sentier mais aussi ceux en cours de réalisation : le Beaujolais des Pierres Dorées, dont le sentier GR de Pays Tour du Beaujolais des Pierres Dorées

Vous trouverez les fiches de notre sentier balisé par la Fédération Française de Randonnée sur le site de la mairie dans « cadre de vie » <https://www.chessy69.fr/cadre-de-vie/tourisme/>



Le nouveau sentier "Au plus près de l'Azergues" est enfin ouvert aux randonneurs. Photo Jean-Luc Torrequadra

INAUGURATIONS DU STADE DE FOOT ET DU BOULODROME DU 7 DÉCEMBRE 2024

■ Le ruban a été découpé par Monsieur le Sous-Préfet et les enfants devant le stade de foot inauguré ; et, bien vite, à cause de la pluie, nous nous sommes rapatriés dans le boulodrome rénové également.

■ Les personnalités représentant nos instances nationales, régionales, départementales, communales locales ayant participé au financement de ces deux réalisations ont participé à l'inauguration et aux discours. Les présidents des associations de foot et bouliste nous ont également partagé leur joie de voir ces nouvelles installations.

■ M. Le Maire, Madame la conseillère départementale, madame la conseillère régionale, Monsieur le Sous-préfet ont pris la parole et mis en avant les valeurs du sport et du collectif, la joie de voir un projet aboutir grâce à tous.



■ M. le Président du FOOT, M. Lathuillière nous a partagé son : « plaisir de voir aboutir ce projet de terrain synthétique, attendu depuis de nombreuses années, il nous permet de travailler dans de très bonnes conditions, surtout l'hiver afin de soulager nos terrains en herbe.

■ Le sud Azergues foot comprend 370 licenciés qui réunit toutes les catégories depuis U7 jusqu'à vétérans et une première cette année, une section féminine à huit.

Tout cela géré par 40 Educateurs et dirigeants, deux responsables techniques, un service civique, dont plusieurs sont diplômés pour assurer un bon apprentissage du foot aux petits comme aux grands. On a aussi Manon, en alternance qui gère le service communication et marketing qui veille à la bonne relation de nos indispensables et fidèle partenaires

Un club familial avec un nombre important de bénévoles assurant toute la logistique, administratif matériels, équipements, buvettes et nous permettant aussi l'organisation de plusieurs manifestations au cours de la saison, plusieurs tournois, concours de pétanque, et plus particulièrement notre tournoi international annuel, U. 11 qui sera cette année le 22 23 février la 24 aime édition.

Tout cela pour vous dire que ce nouveau terrain engendre une dynamique qui fait vraiment plaisir

Il ne me reste plus qu'à vous remercier vous tous qui avez aidé au financement de ce bel outil de travail pour le club.

Un grand merci à notre maire Thierry Padilla et son équipe municipale qui ont soutenu ce projet
Au nom du club, encore un grand merci.

■ Quant à l'Amicale des Boules de Chessy, les mots de Monsieur Debilly, président : « c'est avec une grande joie et une profonde émotion que je me tiens devant vous aujourd'hui pour célébrer la rénovation de notre boulodrome, un lieu emblématique de notre commune. Cet espace qui a vu tant de parties de boules est le témoin de notre passion commune pour ce sport convivial et fédérateur.

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus sincères remerciements à tous les élus, à ceux qui ont œuvré pour faire de ce projet une réalité. Votre engagement et votre soutien sont essentiels pour le développement de notre vie associative et sportive...

L'Amicale des Boules a été fondée en septembre 1927, elle a rassemblé des générations de passionnés autour de la boule lyonnaise. De nombreuses compétitions et d'événements ont eu lieu ici, créant des souvenirs inoubliables pour chacun d'entre nous. C'est un véritable lien social qui s'est tissé au fil des années et c'est avec fierté que nous continuons cette tradition.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée de rendre hommage aux personnes qui ont été à l'origine de la création du boulodrome en 1975, notamment le Président Talvat qui a su convaincre la municipalité de l'utilité d'un boulodrome couvert, qui n'existait nulle part à l'époque ; et aussi M. Bidon, maire de Chessy. Ce bâtiment construit par les joueurs eux-mêmes avec l'aide d'entreprises locales, financé par un prêt bancaire de la Caisse Régionale du Crédit Agricole et la fourniture gratuite de ciment par l'entreprise Lafarge.

Aujourd'hui, grâce à cette rénovation, nous disposons d'un boulodrome modernisé, propice à l'accueil de nouveaux membres et à l'organisation de manifestations. Ce lieu est un véritable carrefour d'échanges et de rencontres pour tous les amoureux de la boule lyonnaise.

Je suis également ravi de vous annoncer la création d'une entente avec la Boule de Frontenas. Cette collaboration marque un tournant dans notre dynamique associative en nous permettant de renforcer nos liens... Ensemble, nous pourrons organiser des événements conjoints et des compétitions qui bénéficieront à tous les membres.

En conclusion, cette rénovation n'est pas seulement une amélioration de notre infrastructure mais elle symbolise notre volonté de faire vivre notre passion pour le sport boules, d'accueillir de nouveaux joueurs et de faire grandir notre association. Je vous invite tous à profiter de ce nouvel espace, à tisser des liens et à partager de belles parties ensemble !

Merci à tous pour votre présence et votre soutien.

Ensemble, faisons rayonner le sport boules à Chessy !

Vive l'Amicale boules de Chessy les Mines ! Vive le sport boules !





AVIS DE MAIRIE

LE NOUVEAU CME A DÉMARRÉ SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !

A peine mis en place au mois d'octobre que deux actions ont déjà été conduites par le nouveau conseil municipal des enfants !

- **Décoration du sapin devant la mairie** afin de mettre un peu de joie dans le village pour ces fêtes de fin d'année.

- **Une Collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène** : nous avons récolté plus de 108 Kg de produits que nous avons portés à l'épicerie solidaire du Val d'Oingt : un grand merci aux bénévoles qui étaient présents pour nous accueillir et nous expliquer le fonctionnement de l'épicerie solidaire en lien avec CAP GENERATIONS, aux écoles et au Vival qui ont servi de lieux de collecte, mais un grand merci aussi à tous les généreux donateurs qui vont mettre un peu de baume au cœur aux familles bénéficiaires de notre canton !

- Les jeunes travaillent sur deux nouveaux projets qui verront le jour sur le premier semestre 2025, nous en reparlerons dans le prochain bulletin municipal.

- En attendant, veuillez noter dès à présent la date du **prochain carnaval dans les rues de Chessy : dimanche 23 mars 2025 à 10h**



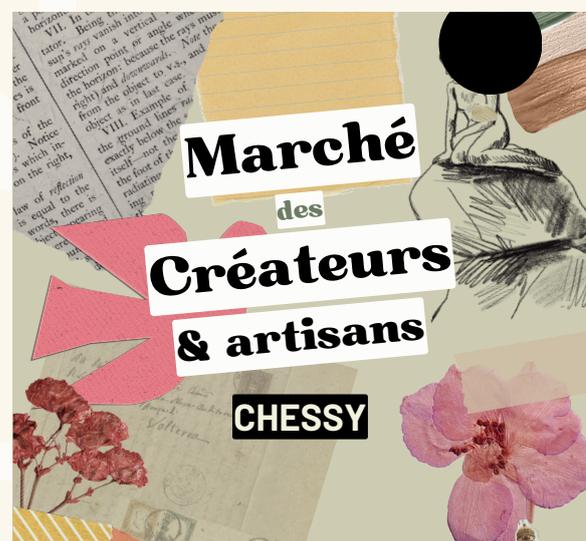
La Commission Vie Sociale et Culturelle de Chessy

VOUS ÊTES ARTISAN CRÉATEUR SUR CHESSY ?

- Cela tombe bien, faites-vous connaître auprès de la mairie de Chessy les mines, à la commission vie sociale et culturelle, nous aimerions mettre en avant votre savoir-faire local lors de notre prochaine fête du village en organisant un marché des créateurs.

- Une occasion de vous connaître et de montrer votre savoir-faire à tous les cassisiens !

- Déposez vos coordonnées à la mairie, à l'attention de Mme Agnès PIERRE DAVIGNON et nous vous contacterons rapidement !



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES : LES MERCREDIS												EMBALLAGES LEGERS : LES MARDIS SEMAINES IMPAIRES													
DECEMBRE 2024		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
D 1		M 1		S 1		S 1		M 1		J 1		D 1		M 1		V 1		L 1		M 1		S 1		L 1	
L 2		J 2	01	D 2		D 2		M 2		V 2		L 2		M 2		S 2		M 2		J 2	40	D 2		M 2	
M 3		V 3		L 3		L 3	14	J 3		S 3		M 3		J 3	27	D 3		M 3		V 3		L 3		M 3	
M 4		S 4		M 4		M 4		V 4		D 4		M 4		V 4		L 4		J 4		S 4		M 4		J 4	49
J 5	49	D 5		M 5		M 5		S 5		L 5		J 5	23	S 5		M 5		V 5		D 5		M 5		V 5	
V 6		L 6		J 6	06	J 6	10	D 6		M 6		V 6		D 6		M 6		S 6		L 6		J 6	45	S 6	
S 7		M 7		V 7		V 7		L 7		M 7		S 7		L 7		J 7	32	D 7		M 7		V 7		D 7	
D 8		M 8		S 8		S 8		M 8		J 8	15	D 8		M 8		V 8		L 8		M 8		S 8		L 8	
L 9		J 9	01	D 9		D 9		M 9		V 9		L 9		M 9		S 9		M 9		J 9	41	D 9		M 9	
M 10		V 10		L 10		L 10		J 10		S 10		M 10		J 10	26	D 10		M 10		V 10		L 10		M 10	
M 11		S 11		M 11		M 11		V 11		D 11		M 11		V 11		L 11		J 11		S 11		M 11		J 11	50
J 12	50	D 12		M 12		M 12		S 12		L 12		J 12	24	S 12		M 12		V 12		D 12		M 12		V 12	
V 13		L 13		J 13	07	J 13	11	D 13		M 13		V 13		D 13		M 13		S 13		L 13		J 13	45	S 13	
S 14		M 14		V 14		V 14		L 14		M 14		S 14		L 14		J 14	33	D 14		M 14		V 14		D 14	
D 15		M 15		S 15		S 15		M 15		J 15	20	D 15		M 15		V 15		L 15		M 15		S 15		L 15	
L 16		J 16	03	D 16		D 16		M 16		V 16		L 16		M 16		S 16		M 16		J 16	42	D 16		M 16	
M 17		V 17		L 17		L 17		J 17	16	S 17		M 17		J 17	29	D 17		M 17		V 17		L 17		M 17	
M 18		S 18		M 18		M 18		V 18		D 18		M 18		V 18		L 18		J 18		S 18		M 18		J 18	51
J 19	51	D 19		M 19		M 19		S 19		L 19		J 19	25	S 19		M 19		V 19		D 19		M 19		V 19	
V 20		L 20		J 20	08	J 20	12	D 20		M 20		V 20		D 20		M 20		S 20		L 20		J 20	47	S 20	
S 21		M 21		V 21		V 21		L 21		M 21		S 21		L 21		J 21	34	D 21		M 21		V 21		D 21	
D 22		M 22		S 22		S 22		M 22		J 22	21	D 22		M 22		V 22		L 22		M 22		S 22		L 22	
L 23		J 23	04	D 23		D 23		M 23		V 23		L 23		M 23		S 23		M 23		J 23	43	D 23		M 23	
M 24		V 24		L 24		L 24		J 24	17	S 24		M 24		J 24	30	D 24		M 24		V 24		L 24		M 24	
M 25		S 25		M 25		M 25		V 25		D 25		M 25		V 25		L 25		J 25		S 25		M 25		J 25	45
J 26	52	D 26		M 26		M 26		S 26		L 26		J 26		S 26		M 26		V 26		D 26		M 26		V 26	
V 27		L 27		J 27	09	J 27	13	D 27		M 27		V 27	26	S 27		M 27		L 27		J 27		V 27		S 27	
S 28		M 28		V 28		V 28		L 28		M 28		S 28		L 28		J 28	35	D 28		M 28		V 28		D 28	
D 29		M 29		S 29		S 29		M 29		J 29	22	D 29		M 29		V 29		L 29		M 29		S 29		L 29	
L 30		J 30	05	D 30		D 30		M 30		V 30		L 30		M 30		S 30		M 30		J 30	44	D 30		M 30	
M 31		V 31		L 31		L 31		J 31		S 31		M 31		J 31	31	D 31		M 31		V 31		L 31		M 31	

ATTENTION, LES BACS SONT A PRESENTER SUR LE DOMAINE PUBLIC LA VEILLE AU SOIR DES JOURS DE COLLECTE
COLLECTE LES JOURS FERIES SAUF NOEL ET JOUR DE L'AN

CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATIONS :

■ 3.3 Dégradations des bâtiments communaux

Les bâtiments communaux ont encore fait l'objet de dégradations et de vandalisme au cours de l'été :

- Le 20 juin, un véhicule de type poids-lourd a percuté la façade avant du local de réunion du boulodrome. Toute la boiserie soutenant la toiture a été endommagée ainsi que les poteaux de canalisation des eaux pluviales qui sont hors service. Un dépôt de plainte a été déposé ainsi qu'une déclaration auprès de notre assurance. Le coût total des réparations s'élève à 10 080 € TTC. Le contrat souscrit avec l'assurance prévoit l'application d'une franchise de 250 €.

- Dans la nuit du 3 au 4 juillet, un groupe de jeunes a vandalisé du mobilier autour et sur les terrains de tennis. Les bancs, les filets, les poteaux et le boîtier d'alimentation en électricité ont été saccagés. Un dépôt de plainte a été déposé ainsi qu'une déclaration auprès de notre assurance. Le contrat souscrit avec l'assurance ne prévoyant pas la prise en charge du mobilier urbain non fixés au sol, les bancs et filets seront à la charge intégrale de la commune. Le boîtier électrique sera pris en charge contre une franchise de 760 € (devis demandé mais non reçu à ce jour).

- La clôture du petit parc a été entièrement rénovée au printemps dernier par les agents techniques. Elle a été cependant endommagée à de nombreux endroits sans compter le descellement des poteaux.

- Les toilettes du petit parc, entièrement rénovés en juillet 2023 (sanitaires + carrelage), sont trop souvent laissés dans un état proche de l'irrespect le plus total. Cela engendre une surcharge de travail quotidien pour les agents techniques. Tout récemment, l'état des sanitaires a atteint un stade inacceptable, les rendant inutilisables par les familles fréquentant le parc. Les agents techniques ont fait valoir leur droit de retrait sur cette mission d'entretien. Les toilettes sont donc fermées pour une durée indéterminée.

Le système de vidéo-protection sera bien utile pour veiller à ces incivilités. Une réunion est programmée le 8/10 pour continuer le processus de lancement.

■ 3.4 Prestataire de repas en restauration scolaire

Par courrier daté du 10 juillet, notre prestataire de repas, Chessy Restauration, nous annonce, qu'à partir du 1er septembre, la hausse du prix du repas sera de + 6 %, soit 3,86 € HT par repas.

Ce courrier nous annonce également que la cuisine centrale située dans les locaux de la MFR de Chessy ne dispose désormais plus des agréments nécessaires à la production et à la livraison en liaison chaude des repas (obsolescence des équipements de la cuisine). Cette annonce a obligé la collectivité à s'organiser dans l'urgence avant la rentrée scolaire tout en sachant que nous ne disposons ni de cuisine, ni de matériel adapté au réchauffement des plats. Nous avons donc signé un contrat de location pour deux fours (environ 180 repas par jour) qui ont pu trouver, non sans mal, une place dans l'arrière salle du réfectoire.

Cette solution palliative n'est pas durable car elle entraîne une surcharge de travail pour les agents de cantine. En outre, la qualité des repas et la variété des menus livrés se dégradent de plus en plus alors que les prix augmentent chaque année. Nous annonçons par conséquent le lancement sous peu d'un appel d'offres pour un prestataire de repas.

■ 3.4 Prestataire de repas en restauration scolaire

Exposé :

Les tarifs du restaurant scolaire sont actuellement de :

Lieu de résidence	Tarif forfaitaire par repas	Tarif majoré
Chessy	4,60 €	5,75 €
Extérieure à Chessy	5,10 €	6,40 €

En début d'année, lors d'une réunion de la commission finances, il avait été évoqué l'augmentation du tarif forfaitaire du repas à compter du 1er septembre 2024. Après étude menée auprès de communes voisines (au Breuil, le prix du repas est de 4,90 € contre 4,50 € à St Germain Nuelles), il avait été voté, lors du conseil municipal de juin, d'augmenter de 0,20 € le prix du repas pour pallier l'augmentation des charges d'exploitation.

Entre temps, notre traiteur nous a annoncé une hausse du prix d'achat du repas de + 6 % à compter du 1er septembre 2024.

Suite à une erreur matérielle, les tarifs du restaurant scolaire doivent à nouveau être votés. En outre, les nouveaux délais de réservation imposés par le traiteur ont de lourdes conséquences sur les familles qui doivent s'organiser longtemps à l'avance, ce qui n'est pas forcément simple selon les emplois.

Le tarif majoré a été mis en place en septembre 2023 pour compenser la perte financière liée aux désinscriptions et inscriptions de dernière minute alors que les repas sont déjà réservés (il y avait en effet beaucoup d'abus depuis de nombreuses années). Cependant, avec un délai imposé de 7 jours aujourd'hui, le tarif majoré pourrait être considéré comme une deuxième peine pour les

familles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'AUGMENTER les tarifs du restaurant scolaire comme suit, à compter du 1er septembre 2024 :

Lieu de résidence	Tarif forfaitaire par repas
Chessy	4,80 €
Extérieure à Chessy	5,30 €

- DE SUSPENDRE les tarifs majorés jusqu'au changement de prestataire de repas,
- DE FACTURER les repas réservés mais non consommés en tarif normal jusqu'au changement de prestataire de repas,
- DE FACTURER les repas pris mais non réservés en tarif normal jusqu'au changement de prestataire de repas.

■ N° 24-65 MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

Exposé :

En raison de deux nouveautés pour cette nouvelle année scolaire, le règlement intérieur du restaurant scolaire doit être modifié. Ces deux nouveautés sont :

- l'annonce par le traiteur de la mise en place d'une plateforme de réservation sur laquelle la commune doit commander les repas en ligne au plus tard le mardi avant minuit pour la totalité de la semaine suivante (soit 6 jours + 1 jour pour l'organisation interne de la collectivité, soit 7 jours au total), sans surlap accordée pour les demandes de réservation de dernière minute. Ce nouveau process pénalise les familles qui doivent s'organiser avec un délai bien supérieur à l'année précédente (J-2),

- l'annonce par le traiteur de la livraison des repas en liaison froide uniquement en raison de l'état d'obsolescence des équipements de ses cuisines. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE MODIFIER les articles suivants dans le règlement intérieur :

Chapitre II - Modalités d'accès au service de restauration scolaire et de la pause méridienne :

- article 3.2 « Gestion des inscriptions / annulations »

Chapitre III – Modalités d'organisation de la restauration scolaire et de la pause méridienne :

- article 1.1 « Composition des menus »

- DE METTRE A JOUR le site internet,

- D'INFORMER les familles.

■ N° 24-67 CONTRIBUTION OBLIGATOIRE OGEC

Exposé :

Dans sa séance du 27 novembre 2023, l'assemblée délibérante avait décidé de verser à l'OGEC une avance sur la contribution 2023 à hauteur de 10

522,08 €.

Le calcul du forfait communal 2023 a été établi, et vérifié par le groupe de travail, au regard de l'ensemble des charges 2023 pour l'école (entretien des locaux, remplacement du mobilier scolaire, exploitation des matériels informatiques, fournitures scolaires et dépenses pédagogiques, rémunération des intervenants extérieurs, quote-part du personnel communal). Celui-ci s'élève, pour l'année 2023, à 543,73 €. L'augmentation du forfait s'explique, en partie, par la hausse des prix des fluides et par une comptabilité décalée entre autres au niveau de la facturation de l'eau potable (2022 facturé en 2023).

Le montant de la contribution devant être versée à l'OGEC s'élève donc ainsi :

Forfait communal 2023	Effectifs élèves école privée		Montant contribution OGEC		Total contribution 2023
	2022	2023	6/10èmes ¹	4/10èmes ²	
543,73 €	38	41	12 397,04 €	8 917,17 €	21 314,22 €

Avance 2023 (versée en nov. 2023)	Solde 2023	Avance 2024 (6/10èmes N-1)	Total à verser à l'OGEC (solde 2023 + avance 2024)
10 522,08 €	10 792,14 €	12 397,04 €	23 189,18 €

1 Rappel formule de calcul pour les 6/10èmes :

$$\left[\left(\text{nbre d'enfants de Chessy scolarisés à l'école privée à la rentrée 2022} \times \text{forfait communal} \right) / 10 \right] \times 6$$

2 Rappel formule de calcul pour les 4/10èmes :

$$\left[\left(\text{nbre d'enfants de Chessy scolarisés à l'école privée à la rentrée 2022} \times \text{forfait communal} \right) / 10 \right] \times 4$$

Les élus soulignent le très bon travail des agents administratifs dans la gestion des factures et leur répartition qui permet d'obtenir une comptabilité analytique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VERSER à l'OGEC la somme de 23 189,18 € correspondant au solde 2023 et à une avance 2024.

■ N° 24-73 DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES PIERRES DORÉES

Exposé :

L'école de musique des Pierres Dorées sollicite une subvention de 3 000 € au titre de l'année 2024. Le dossier complet est transmis en annexe. La commission vie associative prendra la parole pour transmettre leur analyse du dossier.

Pour information, le conseil municipal avait décidé de leur verser une aide de 2 000 € au titre de l'année 2023.

Il est proposé un premier versement de 2 000 € puis une réunion sera organisée afin de faire un point avec les nouvelles adhésions de 2024. Un réajustement pourra être ainsi effectué et proposé à l'occasion d'un prochain conseil municipal, d'ici la fin de l'année 2024.





CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VERSER une subvention de 2 000 € à l'Ecole de musique des Pierres Dorées au titre de l'année 2024.

■ INFORMATIONS DIVERSES :

■ Prestation de serment de l'ASVP : Monsieur Guillaume FARGERÉ, responsable des services techniques, a prêté serment devant le Président du Tribunal Judiciaire de Villefranche sur Saône le 29 juillet 2024. Ce serment lui permet, à compter de cette date, de constater et verbaliser les infractions aux codes de la route et en particulier les arrêts et stationnements interdits, gênants ou abusifs sur la commune. Pour le moment, cet agent effectue essentiellement de la prévention et avertit les propriétaires des véhicules avant de les verbaliser.

■ Répartition du fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux Droits d'enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux (DMTO). Le Département nous informe que la commune recevra la somme de 85 132,88 € au titre de l'exercice 2024 pour les DMTO perçus en 2023. Pour information, nous avons inscrit la somme de 116 774,64 € au budget 2024.

■ Nouvel exposant au marché du vendredi après-midi - La logette d'électricité sur la place n'est pas branchée et cela doit être réglé avant la validation.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024

■ Présentation des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants

Les 10 enfants élus en binôme se présentent :

Fanny Minard et Antoine Deporte en CE2

Sacha Gremaux et Giulia Depay en CE2

Maydan Sebastien et Julie Ogier en CM1

Célestin Guiot-Goiran en CM1

Andréa Moureau et Naël Sarpan Dessaint en CM2

Eliott Rudolf en CM2

Ils veulent essayer, « tester » ce mandat pour essayer d'améliorer la vie de tout le monde. Ils ont plein de projets.

Ils auront une réunion par mois le mardi soir dans la salle du conseil municipal.

■ Présentation du projet des travaux sur la Goutte Molinant

Intervention du Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA), Monsieur GADIOLET.

DELIBERATIONS :

■ N° 24-75 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2023

Le Rapport annuel sur le Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS), au titre de l'année 2023, contient des informations relatives à la caractérisation technique du service, à la tarification de l'eau et des recettes du service, aux indicateurs de performance, au financement des investissements, aux actions de solidarité.

Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site internet <https://www.services.eaufrance.fr/> ainsi que celui de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VALIDER le RPQS de l'année 2023,

- DE METTRE EN LIGNE ce rapport sur le site <https://www.services.eaufrance.fr/>,

- DE LE DIFFUSER auprès des abonnés en le déposant sur le site internet de la commune.

■ N° 24-77 DEMANDE DE RÉTROCESSION DE VOIRIE – LOTISSEMENT LES ROSEAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'ACCEPTER la demande de rétrocession des parcelles du lotissement « Les Roseaux » dont les références cadastrales sont AB003, AB0017, AB0036 et AB0037,

- DE DIRE que la voirie du lotissement « Les Roseaux » sera transférée dans le domaine public communal après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune.

■ N° 24-78 DEMANDE DE RÉTROCESSION DE VOIRIE – LOTISSEMENT LE PANORAMA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'ACCEPTER la demande de rétrocession des parties communes du lotissement « Le Panorama » dont les références cadastrales sont AM 86 et AM 135,

- DE DIRE que les parties communes du lotissement « Le Panorama » seront transférées dans le domaine public communal après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune.

■ N° 24-79 DEMANDE DE RÉTROCESSION DE VOIRIE – LOTISSEMENT LES ÉCUBLISES II

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'ACCEPTER la demande de rétrocession des parties communes du lotissement « Les Ecublises II » dont les références cadastrales sont AK 71 et AK 194,
- DE DIRE que les parties communes du lotissement « Les Ecublises II » seront transférées dans le domaine public communal après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune

■ N° 24-82 CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX AVEC LA CCBPD ET MONSIEUR SCHJOTH

Exposé :

Les travaux prévus pour l'aménagement de la voirie entre la rue Jacques Cœur et la rue des Ajoncs (réalisation d'un giratoire et création d'un arrêt de bus avec quai) étant prévus de démarrer le 7 octobre, soit avant la signature de l'acte de vente des parcelles AC 238 et AC 240, il convient de mettre en place une convention tripartite d'autorisation de travaux entre Monsieur Bruno SCHJOTH (propriétaire actuel des parcelles), la CCPBD (maître d'ouvrage) et la commune de Chessy (futur acquéreur des parcelles).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VALIDER les termes de la convention tripartite,
- D'AUTORISER le Maire à signer cette convention.

■ N° 24-83 DEMANDE DE SUBVENTION DE CAP GÉNÉRATION POUR LE CLAS – ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Exposé :

Le CLAS propose des activités extra-scolaires au sein de l'école publique à destination des enfants en difficulté dans leur scolarité. Il s'agit de les aider à se structurer, de faciliter les apprentissages à l'aide d'un support culturel (théâtre, musique, chant...) pour développer l'esprit de groupe, la coopération, l'entraide et la solidarité. A Chessy, sur l'année scolaire 2023/2024, c'est un atelier théâtre (26 séances en tout) qui a été mis en place, à raison de 2 groupes de 7 enfants. Au cours de l'année, il y a eu une rencontre avec les parents, un goûter/spectacle par groupe et une sortie culturelle au théâtre. Comme l'année précédente, le bilan est très positif et CAP Générations souhaite poursuivre ce partenariat encore cette année.

Par délibération n° 23-73 en date du 11 septembre 2023, le conseil municipal a décidé de participer, à hauteur de 1 000 €, au projet du CLAS de CAP Générations pour l'année scolaire 2023-2024. Cependant, en raison d'un manque de communication (ni demande de subvention écrite ni convention), nous avons appris tout récemment

que la demande formulée par CAP Générations en 2023 concernait en fait l'année scolaire échue, soit 2022/2023.

La collectivité doit donc aujourd'hui statuer sur la demande de subvention de 1 000 € pour l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VERSER une subvention de 1 000 € à CAP Génération pour l'année scolaire 2023-2024.

■ N° 24-84 CONVENTION DE PARTENARIAT 2024/2025 AVEC CAP GÉNÉRATIONS

Exposé :

Dans le cadre du partenariat annuel entre la commune et CAP Générations qui propose des activités extra-scolaires au sein de l'école publique à destination des enfants en difficulté dans leur scolarité, une convention est proposée pour l'année scolaire 2024/2025. La participation financière de la commune s'élève, comme chaque année, à 1 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VALIDER les termes de la convention de partenariat,
- D'AUTORISER le Maire à signer cette convention,
- D'INSCRIRE la somme de 1 000 € au budget 2025 au chapitre 65, article 65748.

■ INFORMATIONS DIVERSES :

Calendrier de la salle des fêtes :

Madame Agnès PIERRE-DAVIGNON a présenté le nouveau concept des réservations avec 2 calendriers : dont un nouveau pour la réservation de l'espace public, la salle des fêtes étant réservée en doublon en solution de repli (la réservation de la place centrale se fait toujours via l'adresse mail place.centrale@chessy69.fr).

Calendrier des festivités 2025 :

- La date de la fête du village est fixée au 14 juin 2025
- L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 14 juin au matin
- Les vœux du maire auront lieu le 10 janvier 2025.

Il a été constaté des infiltrations à certains endroits de la toiture de l'école (côté maternelle). Des devis ont été demandés pour retirer les « cheminées » qui, rouillées par le temps et les intempéries, entraînent ces infiltrations et génèrent des dégâts des eaux au sein de l'école. Il faudrait également profiter de cette intervention pour discuter de l'installation de panneaux solaires sur la toiture.





CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

DELIBERATIONS :

■ N° 24-92 DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DE TENNIS T3C

Exposé :

Le club de tennis T3C sollicite une subvention communale de 2 000 € au titre de l'année 2024.

Pour information, le dernier versement à cette association date de 2017 (délibération n° 16-77 du 14 novembre 2016) et comprenait en réalité la prise en charge de la taxe d'aménagement de la création du local tennis pour un montant de 529 €. Aucune demande de subvention n'a été demandée depuis de nombreuses années.

La commission vie associative et culturelle prend la parole pour transmettre son analyse sur cette demande. Elle explique que cette demande de subvention est motivée par un besoin ponctuel de démaussage des terrains (devis à l'appui).

Il est proposé que cette mission soit confiée aux agents des services techniques de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE NE PAS VERSER de subvention au club T3C,
- DE CONFIER la mission de nettoyage des terrains de tennis aux agents des services techniques de la commune.

■ N° 24-94 SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CCBPD:

5.1 Projet de rédaction d'une charte ATSEM, d'une Exposé :

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat signée par la CAF, la Communauté de Communes et les 32 communes du territoire. Elle permet le financement d'actions des domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits et aux services, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accompagnement social.

La CCBPD avait co-signé avec la CAF une première CTG en 2019 pour une durée de 4 ans. Après un bilan et un diagnostic élaboré fin 2023, un travail de réflexion a été lancé pour établir la nouvelle CTG. Les élus des commissions Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse et Sociale ont été impliqués dans la réflexion avec des réunions et des ateliers d'échanges.

Il est proposé aujourd'hui :

D'AUTORISER le Maire à signer la nouvelle Convention Territoriale Globale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin

secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ D'AUTORISER le Maire à signer la nouvelle Convention Territoriale Globale.

■ Débat obligatoire portant sur les observations définitives de la Chambre régionale des comptes après examen de la gestion de la CCBPD

La Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a procédé, dans le cadre de son programme de travail, à l'examen de la gestion de la CCBPD.

Lors de sa séance du 23 avril 2024, la Chambre a arrêté ses observations définitives qu'elle a transmises au président de la communauté de communes pour être communiquées à son assemblée délibérante. La présentation du rapport ayant eu lieu le 25 septembre 2024, les observations définitives nous sont transmises, en application de l'article L.243-8 du code des juridictions financières, afin qu'elles soient présentées en conseil municipal et qu'elles donnent lieu à un débat.

Ce rapport a été transmis à l'ensemble des élus.

■ INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 Projet du CME : la première réunion a eu lieu, voici les projets :

- collecte alimentaire du 9 au 13 décembre et remise de celle collecte à l'épicerie solidaire du Bois d'Oingt,
- décoration du sapin de Noël devant la mairie mardi 3 décembre,
- séance de cinéma en plein air,
- boîte aux lettres anti-harcèlement.

6.2 Spectacle de fin d'année pour les élèves de Chessy : il s'agit d'un spectacle de Guignol avec une représentation le matin pour les petits et l'après-midi pour les plus grands.

6.3 Point budget : bilan et projection de fin d'année. Une réunion de la commission finances a eu lieu le 22 octobre. A cette date, pour les dépenses de fonctionnement la tendance de l'excédent brut de gestion était la même que l'année dernière. Après de nouvelles estimations, il passe de 75 000€ à 47 000€.

La capacité d'autofinancement compte tenu des charges financières (remboursement du capital de l'emprunt + remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie) est évaluée à environ 20 000 €.

Eu égard au nombre important d'estimations, des dépenses passées et relatives au balayage, ces projections peuvent varier sans pour autant modifier la tendance.

Les charges augmentent, notamment les charges de personnel, une analyse fine de cette augmentation des charges va être effectuée. Les conclusions de la commission finances et de la commission RH devront éclairer les analyses.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, Les prévisions budgétaires seront respectées malgré la baisse significative des droits de mutation (vente de biens sur la commune) mais compensés par l'intégration des redevances et des services (cantine, périscolaire).

La ligne de trésorerie a été mise en place en début d'année (7 février) pour 500 K€. 460 K€ ont déjà été remboursés à date.

En ce qui concerne l'investissement, les projections font état d'un déficit évalué à 190 K€ à reporter en 2025. Ce déficit se justifie par une baisse de la compensation de la TVA payée sur les travaux de 2023 de 29 000 € correspondant aux prestations des missions d'études. D'autre part les subventions de la Région ainsi que de l'Etat non pas encore été reçues pour la réalisation du stade synthétique.

Le budget 2025 devra tenir compte des travaux de réfection de la place centrale et de la mise en place de la vidéoprotection.

Le Maire annonce qu'une hausse modérée des impôts pourrait être envisagée en 2025.

Rappel : la commune gardera bien la compétence de l'eau en 2026, attention aux risques de modification liées au changement de gouvernement à nouveau.

6.4 Explication sur la construction des tarifs de l'électricité et les prévisions d'augmentation dans le projet de loi finances 2025. Le SYDER nous sensibilise sur les impacts des mesures sur les taxes envisagées (coûts d'acheminement,

taxes et contributions). Si ces augmentations sont confirmées, elles auront un impact direct sur le prix final de l'électricité pour les collectivités. Le SYDER nous invite à anticiper une hausse significative des factures d'électricité dans notre planification budgétaire.

6.5 Une commission inter-communale avec Châtillon va être créée. Une réunion avec les commissions finances et voirie des deux communes est prévue le lundi 25 novembre à 19h à Châtillon, notamment pour évoquer le terrain commun Chessy/Châtillon.

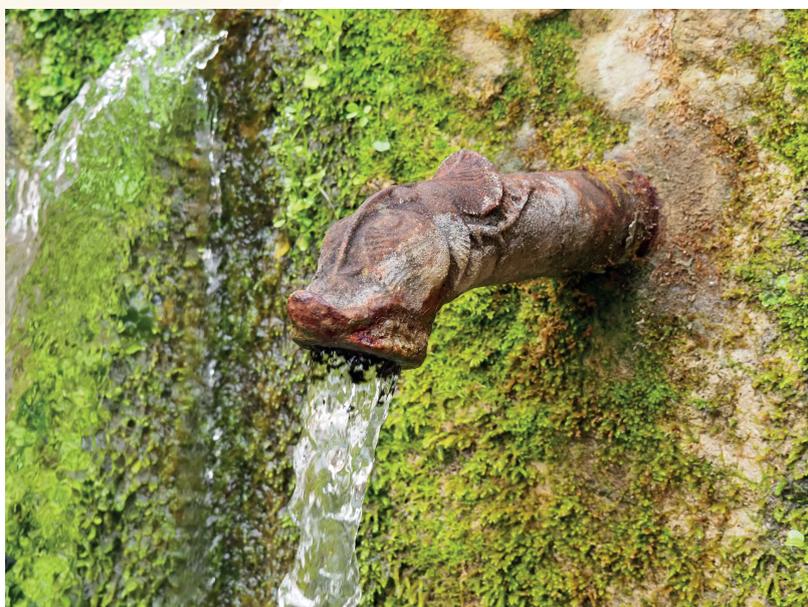
6.6 Une révision du PLU est envisagée. Le cahier des charges doit être établi et présenté à trois cabinets pour leur demander un devis.

6.7 L'école de musique de Chessy/Châtillon ne va pas bien. Le compte-rendu de la dernière AG montre un déficit important en 2024. Une réunion entre les deux communes doit être organisée.

6.8 Notre responsable des services techniques a démarré ses fonctions d'ASVP en septembre. Il fait beaucoup de pédagogie, des véhicules sont souvent retirés à sa demande par la gendarmerie.

6.9 Planning des travaux en cours :

- rue Jacques Cœur : fin des travaux prévu fin de semaine prochaine (il restera des petits îlots à finaliser),
- rue des Marais : démarrage des travaux de renforcement du réseau électrique qui remonte jusqu'à Bagnols de fin novembre à mi-janvier + remplacement des canalisations d'eau potable par la SOGEA (fermeture de la rue pendant 10/15 jours).



VIE ÉCONOMIQUE

INSTALLATION OSTÉOPATHE CHESSEY, THIBAUT CROUZET

- Sortie de l'Institut Supérieur d'ostéopathie de Lyon en 2021, j'ai effectué une formation dans la prise en charge du nourrisson et de la femme enceinte en périnatalité et pédiatrie en plus du cursus classique.
- J'ai effectué, en sortant de l'école, différents remplacements/collaborations afin de parfaire mon expérience, avec une patientèle très variée du nourrisson à la personne âgée en passant par nourrissons, femmes enceintes et sportifs, avant de m'installer. J'ai notamment eu la chance d'exercer dans une maison de Santé dont la patientèle était particulièrement axés sur les nourrissons ainsi que les femmes enceintes.
- Lyonnais, j'ai toujours eu le souhait de m'installer dans l'Ouest Lyonnais venant de cette région. J'ai eu l'opportunité de m'installer dans le local à côté du cabinet du Dr Durand.
- Je suis présent sur le cabinet **du mardi au samedi de 8h à 20h**, et amené à être présent le lundi aussi sur le long terme.



Thibault Crouzet

Consultations à domicile ou au cabinet :

📍 334 Route de la Vallée 69380 Chessy

@ thibault.crouzet1995@gmail.com

Sur rendez-vous :

☎ 06 24 89 58 69

🌐 doctolib.fr



Thibault Crouzet
OSTÉOPATHE D.O.

www.thibaultcrouzet-osteopathe.fr

DÉTENTE, SOULAGER, DYNAMISER, BONNE ANNÉE 2025 !

- Un grand merci à tous ceux qui m'ont fait confiance cette année pour les aider à retrouver bien-être et apaiser leur maux quotidiens.
- Afin d'être encore plus proche de vous et vous offrir plus de disponibilités **je vous reçois maintenant au cabinet aussi le samedi en plus du lundi et mardi toujours sur RDV.**
- Séances de réflexologie plantaire, palmaire, massage crânien. Possibilité sur demande de combiner les différentes réflexologies, suivi préparation sportive, accompagnement infertilité et grossesse.

Libération du stress

Drainage lymphatique

Troubles du sommeil

Problèmes respiratoires

Allergies

Troubles digestifs

Renforcer l'immunité

Soulager les maux de dos

Accompagnement sur d'autres troubles selon demande

Marie Laure ANDREVON
Réflexologie plantaire

Détente, soulager, dynamiser

Qu'est-ce que la réflexologie plantaire ?

Par des stimulations sur des zones spécifiques des pieds (ou de la main ou du crâne) en lien avec des organes du corps, les tensions de l'organisme sont libérées, les douleurs s'apaisent et disparaissent.

Tarifs

Adultes : 1 heure	60 euros
Séance découverte : 30 min	30 euros
Enfants : 20 min	20 euros
Nourrissons : 10 min	10 euros
Massage crânien et facial : 30 min	35 euros
Drainage lymphatique : 30 min (pieds et demi jambes)	35 euros

Web : marierelflexo.fr - Facebook : marie reflexo

MARIE LAURE ANDREVON | Cabinet de Chessy
Praticienne certifiée en Réflexologie | 159 Route de la Vallée 69380 Chessy
06 08 17 16 32 | Sur rdv les Lundi, mardi et samedi

création / impression : www.ludlu.com - ne pas jeter sur la voie publique

SALON DES SAVEURS DES TERROIRS

CINQ

(TRÈS) BONNES
RAISONS DE
VENIR À LA
18ÈME
ÉDITION !

LE 1ER & 2 MARS 2025

1

RENCONTRE AVEC DES PRODUCTEURS

Venez découvrir les passionnés de vos saveurs préférées, au chaud à la **salle des fêtes de Chessy les mines** de 10h à 18h !



2

DIVERSITÉ DES PRODUITS

Il y en a pour tous les goûts. Des **vins** de différentes régions, du **champagne**, **charcuteries**, **fromages**, **olives** et **tapenades**, **huiles**, **café**, **chocolats**, **pâtisseries**...



3

QUALITÉ AU PRIX PRODUCTEUR

18 ème salon pour vous proposez **les meilleurs produits au prix des producteurs**. Vous ne serez pas déçus, c'est une certitude !



4

ENTRÉE GRATUITE ET UN BON PROGRAMME !

Passez un moment en famille, en amis, accompagné ou non avec nous ! Avec la présence d'une buvette tout le weekend et une tombolat pour vous faire gagner différents lots.



5

CONVIVALITÉ ET UNE ÉQUIPE CHALEUREUSE POUR VOUS ACCEUILLIR.

Au delà de l'accueil chaleureux et des produits frais de toutes les saveurs, venez **partager un moment unique** lors de ce rendez-vous annuel. Le comité des fête vous propose même de se joindre à leur table dimanche midi, en vous proposant une **formule à 15€**. Comprenant le repas **Couscous**, le **fromage**, la **tarte** et le **café**.





VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

QUOI DE NEUF CHEZ PUCES CAFÉ ?

■ Les braderies :

Comme à l'habitude, nos braderies connaissent toujours un grand succès ; ce fut encore le cas pour celle du mois d'Octobre qui a permis à notre association de faire une belle recette, laquelle nous permettra de continuer à venir en aide à nos associations partenaires locales qui en ont besoin.

■ La Grande Lessive :

Dans le cadre d'un partenariat avec le CEM (Centre Education Motrice de Dommartin , des bénévoles de Puces Café, ont accompagné avec l'aide d'éducatrices du centre ,des jeunes de cet établissement, ce qui leur a permis de participer à cette manifestation d'art participatif, qui a lieu dans le monde entier le même jour.

■ Octobre Rose :

Puces Café s'est associé à la campagne Octobre Rose organisée dans le village par le CCAS. A cette occasion notre boutique, a adapté sa déco, teinté de rose le «coin café», et participé à l'animation organisée pour cette journée. De plus, il a été décidé- en bureau de reverser la recette du jour à l'association Ta'Vitae de Tarare

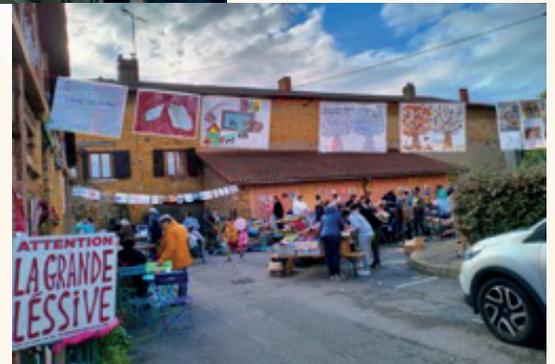
■ Vente spéciale de jouets

Une vente spéciale de jouets a eu lieu le samedi 23 Novembre dans la Salle du Conseil.
Un beau succès !



■ Les dates à retenir:

- Fermeture de la boutique le 21 décembre 2024 au soir et réouverture le mercredi 8 janvier 2025
- Assemblée Générale: vendredi 24 Janvier Salle P.Dupoizat
- Prochaine braderie : 22 mars 2025



SALSA, MERENGUE, REGGAETÓN, BACHATA, ÇA VOUS PARLE ??

■ Vos hanches commencent à gigoter à l'évocation de ces styles de musique ? Alors rejoignez-nous vite !

■ Danse Art Concept et Alicia vous proposent 3 occasions de vous défouler dans la bonne humeur, à la rentrée prochaine :

- **mardi : Zumba et Pilates a partir de 19h**

- **Mercredi : strong et zumba à partir de 19h30**

- **Vendredi : Zumba, Pilates et Circl dès 9h du matin**

■ Danse Art Concept, ce sont aussi des cours de découverte proposés à nos adhérents et aux

extérieurs pendant les vacances scolaires et une master class Zumba annuelle au profit d'une noble cause (octobre rose, Dr Clown)

■ Et parce qu'on ne tient pas en place :
ouverture d'un nouveau cours de Street Dance pour ados de 12-15 ans, le mardi à 17h.

■ Tous nos cours se déroulent sur Chatillon donc aucune raison de ne pas venir ! Les cours sont accessibles à tous.

■ Convaincus ? Curieux ? Contactez-nous par mail : danseartconcept@gmail.com

À très vite !

CAP GENERATIONS

■ Toute l'équipe de CAP Générations vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

■ A vos agendas :

- Sortie familiale à la neige à Prapoutel Les 7 Laux, Samedi 11 janvier : Aller/retour en autocar au départ de CAP
- Soirée culturelle, Vendredi 17 janvier, salle de l'Esplanade
- Loto, Samedi 29 mars, salle des fêtes de Chessy
- Atelier créatif Enfants/Parents Mercredi 5 mars à CAP – ouvert aux familles adhérentes, sur inscription, 3€/enfants
- Soirée jeux en famille/repas partagé, Vendredi 11 avril dès 18h30, petite salle du Lac
- Atelier créatif Enfants/Parents Mercredi 23 avril à CAP – ouvert aux familles adhérentes, sur inscription, 3€/enfants

■ Vous avez pris de nouvelles résolutions ?

Alors rejoignez-nous, il reste quelques places :

- L'atelier de discussion en anglais, pour reprendre les bases ou vous améliorer : Débutants, mardi 13h30/15h
- CAP sur la forme : yoga, mardi 17h15/18h30 et renfo musculaire doux, jeudi, 9h/10h et 10h/11h.
- Contact : Karine (contact@capgenerations.org) – Inscriptions en cours d'année, tarif au trimestre

■ Parents de jeunes enfants ?

Passez au Lieu d'Accueil Enfants/Parents un samedi matin

- LAEP Parent 'Aise (1251 avenue de l'Europe, Anse) les samedis matin 9h30/12h : espace convivial (jeu, discussions, rencontres) pour tous les enfants de - de 6 ans accompagnés (parents ou grands-parents, proches...). Ouvert à tous, gratuit et sans inscription.

■ Vous avez plus de 60 ans ?

De nouvelles sessions pour vous en ce début d'année :

- Ateliers physiques adaptés – Ateliers mémoires – Ateliers prévention des chutes - Ateliers Multimédia
- Contact : Isabelle (coordo.famille-social@capgenerations.org)

■ Ados entre 11 et 17 ans ?

des accueils et des activités rien que pour vous !

- Accueils libres (périodes scolaires) : jeux, billard, baby-foot, matériel pour loisirs créatifs, ballons, raquettes, jeux de rôle, projets jeunes ...
- Châtillon, au centre social : Mercredis (12h30/18h) - Vendredis (17h/21h30)
- Bois d'Oingt (Ancienne église) : Mercredis (12h30/18h)
- Chasselay, maison des jeunes : Mercredis (12h30/18h) - Vendredis (17h/21h)

Possibilité de déjeuner avec les animateurs (prévoir

un pique-nique) – les jeunes peuvent arriver/repartir quand ils veulent, selon le souhait des parents.

- Accueils de loisirs vacances d'hiver, du 24 février au 7 mars 2024 : consultez le programme sur notre site Internet dès sa parution ou demandez à nos animateurs de vous l'envoyer par mail.
Contact : Etienne (dir.jeunesse@capgenerations.org)

■ Jeunes adultes, vous êtes également les bienvenus !

- L'Info-Jeunes (jeunes adultes 11-30ans), un accompagnement individuel : orientation professionnelle, recherches et démarches de formation, de stage, de 1er emploi, écriture de LM et CV, ou encore renseignements relatifs à la santé, au logement, au BAFA ... ouvert sur des permanences mensuelles sans RDV (HVS) à Chasselay (MJC), Anse (INFOTHEQUE), Châtillon (CS) et Val d'Oingt (ANCIENNE EGLISE) - sur RDV en dehors de ces permanences.
- Prochaines dates :
- JANVIER : mercredi 8 ANSE (14-16h) – vendredi 17 CHATILLON (18-20h) – Mercredi 22 VO (13-15h)
- FEVRIER : vendredi 7 CHASSELAY (17-19h) – Mercredi 12 ANSE – Vendredi 21 CHATILLON
- MARS : mercredi 12 ANSE – Vendredi 21 CHATILLON – Mercredi 26 VO
- Contact : Angélique : 06.17.10.38.16 / coordo.jeunesse@capgenerations.org

■ CAP Générations, un centre social et culturel au plus près de chez vous !

Besoin d'un accompagnement pour un projet personnel (emploi, formation, logement, loisirs), Envie de sortir de chez vous, d'échanger, de faire des rencontres,

Vous rencontrez des difficultés d'accès aux droits, au numérique, aux loisirs ?

L'Espace de Vie Sociale (EVS) des Pierres Dorées vient à votre rencontre lors de permanences régulières sur toutes les communes

- Initié par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et porté par CAP Générations
Contact : Léa : 06.77.58.80.75 / evs.pierresdorees@capgenerations.org

Centre social et culturel CAP Générations
Place de la poste – 69380 Châtillon d'Azergues
Accueil du public, du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h
Tél : 04 72 54 48 76
Email : contact@capgenerations.org
Site Internet : www.capgenerations.org





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

ARC

- L'association Assistance Radio Chessy assure l'encadrement et la sécurité des événements sportifs, culturels ou festifs pour des associations, des entreprises ou des particuliers.
- Ses adhérents partagent tous la même passion : celle de contribuer au bon déroulement des événements en garantissant la sécurité de tous.
- L'année 2024 a été riche en événements : Fêtes des conscrits, Rallye, Courses...
Pour y faire face dans les meilleures conditions notre équipe s'est renouvelée et étoffée grâce à l'arrivée de nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents.
- La saison 2025 s'annonce tout aussi prometteuse en manifestations (fidèles et nouvelles) ? c'est pourquoi nous recrutons des bénévoles



- Si vous aussi vous êtes intéressés par la sécurité et que vous souhaitez devenir bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à notre **prochaine assemblée générale** si vous voulez plus de renseignements sur notre association ou tout simplement nous rencontrer elle se tiendra **le Samedi 11 Janvier 2025 à la Mairie de Chessy (Salle Eliot) à 18h30.**
- Vous pouvez également nous contacter :
Par téléphone : Mr Badadan Patrice Président : 06.60.12.18.52
Par mail : assistanceradiochessy@gmail.com
sur Facebook : [arcchessy](https://www.facebook.com/arcchessy)
- Retrouvez-nous sur notre nouveau site internet : Arc69.fr

QI GONG ET TAI JI CHUAN CHESSY-CHÂTILLON SOURIRE À LA VIE



- Être là dans le présent quel qu'il soit.
L'absorber et se l'offrir.
Resplendir...
- Se donner une intention juste pour une expérience au-delà d'une activité corporelle.
Un centrage enraciné pour vivre une expérience vraie.
Une expérience de réconfort et d'apaisement.
- La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.
QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence.
Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

- Pratiquer, c'est sourire à la vie.
Différentes séances chaque semaine, hors vacances scolaires, à Chessy ou à Châtillon (à préciser).
- QI GONG : mardi 19h30-20h30 / jeudi 14h-15h
- TAI JI CHUAN et mouvements bien-être :
mercredi 18h-19h30 / jeudi 15h-16h
- MEDITATION sur inscription (mardi ou jeudi)
- QI GONG, un dimanche par mois
9h - 11h (sur inscription préalable).
- Nous sommes là pour vous renseigner :
Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr
Françoise : 06 28 07 02 61
KIMOCHI: tcqg69@orange.fr
Et aussi : KI-asso.org

CRÉA'MÔMES

- **L'accueil de loisirs Créa'Mômes à Chatillon d'Azergues est ouvert durant les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.**
Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes (les 3-5 ans dans les locaux de l'école maternelle, les 6-7 ans et les 8-12 ans dans les locaux de l'école élémentaire).

- Toutes les informations et les dates d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (onglet « Enfance-Jeunesse »), ou contacter la direction par mail : creamomes@cc-pierresdorees.com
- Nous avons encore des places disponibles pour les mercredis, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe de direction et d'animation de Créa'Mômes



SUD AZERGUES FOOTBALL

■ C'est sous une pluie battante que le 7 décembre que le terrain synthétique à été officiellement inauguré. Un peu plus d'un an après la mise à disposition, c'est avec plaisir que Mr le sous préfet, Mr le Maire, Mme la conseillère régionale et Mr Le conseiller départemental aidé par d'autres nombreuses personnalités ont symboliquement coupé le ruban. C'est au sec dans le boulodrome que les discours se sont succédés avant le traditionnel vin d'honneur.

■ Le SAF remercie chaleureusement tous les acteurs de cette belle réalisation qui nous permet une pratique et un apprentissage dans d'excellentes conditions.

■ Pour ce début d'année 2025 le foot animation du SAF sera présent sur de nombreux tournois et pour le foot a 11, Après une courte trêve, nos équipes retrouvent les terrains.la reprise des championnats sera dès le deuxième week-end de janvier.

Deux événements majeurs pour premier trimestre 2025:

■ **La 24ème édition du TOURNOI INTERNATIONAL DES PIERRES DORÉES les 22 et 23 février.** Avec de nombreux changements et des surprises en effet le tournoi se déroulera dans la salle du BOIS D'OINGT.

■ **Le retour de la soirée du SAF le samedi 15 mars 2025**

■ Toutes les infos du SAF sur notre site : www.sudazerguesfootball.fr et réseaux

Pour des infos particulières n'hésitez pas à nous contacter par mail : sudazerguesfootball69380@gmail.com



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

SAINT GERMAIN NUELLES

50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DES GRISEMOTTES,

DIMANCHE 16 MARS 2025

■ Par cette édition qui marque la longévité du club et, l'engagement de nombreux marcheurs pour ce challenge de découverte des sentiers locaux qui sont un atout pour notre région.

■ Les marcheurs du club des Grisemottes sont heureux de vous accueillir pour fêter cet événement. Le relief de notre secteur des Pierres Dorées offre des parcours diversifiés sur des chemins agréables, des circuits adaptés aux niveaux de chacun, avec plus ou moins de difficultés et des dénivelés correspondants.

■ Circuits en boucle d'environ 8, 13, 16, 19, 22, 28 kms.

■ Deux parcours spécifiques de : 4 et 6 km tracés sur petite route pour personnes à mobilité réduite, pour les fauteuils roulants et les poussettes enfants.

■ Sur les petits parcours, des panneaux avec énigmes dédiées aux enfants offrent la possibilité de découvrir la randonnée d'une manière ludique et astucieuse.

Voilà de quoi satisfaire tous les participants et passer une agréable journée de détente et de plein air.

■ Départ entre 8 h et 14 h (suivant les circuits) de la salle polyvalente du Colombier de St Germain sur l'Arbresle. Médailles pour les enfants. Des cadeaux souvenirs seront remis aux participants.

■ Ravitaillements variés sur tous les parcours : assiette campagnarde (salade et charcuterie), sandwich, gâteaux, fruits, boissons, dégustation de beaujolais chez les vignerons, ceci en fonction des circuits.

Démarche écologique : apportez votre verre.

Renseignements au 04 74 01 51 01 - 04 74 01 21 08.
Site : www.lesgrisemottes-rando.org



Bonjour !

- Vous êtes titulaire
d'un des diplômes suivant ?

- Diplôme d'État AES
- Titre Pro ADVF
- CAPa SAPVER
- Baccalauréat Pro ASSP
- Baccalauréat Pro SAPAT
- Auxiliaire de gérontologie
- Assistant(e) de vie DH
- Diplôme d'État AVS



- Vous êtes titulaire du permis B ?

Vous êtes mobile et autonome pour intervenir dans les communes Châtillon, d'Alix, Charnay, Chessy et Le Breuil.

- Prenez contact
avec l'ADMR de Chatillon !

Nous recrutons des profils tels que le votre !
En temps plein / temps partiel (à votre demande) en CDI.



04.72.54.42.29

admr.chatillon@fede69.admr.org

SOU DES ÉCOLES



■ **Toute l'équipe du Sou des écoles vous souhaite une EXCELLENTE ANNEE 2025 !!!**

Toujours beaucoup de projets pour les enfants !!!

■ Le sou depuis la rentrée 2024 c'était :

- Les sapins de Noël

sur le parking de l'école avec le vin chaud offert à tous les parents et chocolat chaud pour les enfants.

- Les pizzas chaque vendredi des vacances...

Des pizzas faites par des parents de l'école lors d'un moment de convivialité et de partage

- **La bourse aux jouets** pour faire le vide dans ses placards avec le « service à table » pour les exposants.

- Halloween 2024

- Bienvenue dans le monde de l'horreur qui contrastait avec les rires des enfants qui ont pu danser sur des rythmes endiablés

- **Les « objets de Noël »** avec les décorations réalisées par les enfants.

Un moment de partage entre parents bénévoles et les enfants en collaboration avec les maîtresses
Nous remercions tout ce petit monde pour ce travail collaboratif...

- Chessy Plage

L'objet personnalisé de cette année était une foute avec les dessins des enfants.

**A venir le traditionnel
LOTO du sou des écoles
Samedi 5 Avril 2025
Réservez cette date !!!**

Et d'autres surprises sous réserve d'être suffisamment nombreux pour organiser...

■ Nous remercions tous les parents qui ont aidé cette année et qui ont commandé durant l'année
Surtout n'hésitez pas à proposer votre participation.
(soudesecoleschessy@gmail.com)

■ Peu importe le temps que vous y consacrerez, il sera toujours précieux et important pour nous.

BONNE ANNEE 2025 de la part de toute l'équipe

THÉÂTRE « LES TRÉTEAUX CASSISSIENS »

■ Après le succès de leur nouveau café-théâtre, Les Tréteaux Cassissiens sont de retour à Chessy pour une nouvelle date. Tous à vos agendas, venez découvrir le temps d'une soirée notre univers.

■ Les Tréteaux Cassissiens prolongent le plaisir avec une nouvelle date de spectacle pour célébrer leurs 20 ans. **Ils se produiront le samedi 1er février à la salle des fêtes** et vous divertiront au profit de l'association humanitaire « Une école et des rêves » dont un des membres de la troupe, Valentin Lathuiliere, est le fondateur :

Valentin Lathuiliere : « *Nous avons créé tout récemment avec mon frère et des amis cette association. Ce projet trouve son origine dans un voyage humanitaire effectué en 2018 au Burkina Faso qui nous fait prendre conscience que l'accès à l'éducation reste un défi majeur dans ce pays. Quelques années plus tard et après de longues réflexions, nous voici lancés dans une mission qui nous tient à cœur avec nos contacts locaux : financer la construction d'un collège dans une région rurale et défavorisée.* »

Se divertir pour la bonne cause, deux bonnes raisons de cocher la date !

- Nous nous produisons aussi le 15 février à Saint Jean Des Vignes.

Les Tréteaux Cassissiens
FÊTENT LEURS 20 ANS DE CAFÉ THÉÂTRE

SOIREE SPECTACLE
Au profit de l'association **Une École et des Rêves**
pour financer la construction d'un collège au Burkina Faso

SAMEDI 1 FEVRIER 2025
20H
Salle des fêtes de Chessy

Tarif: 10€
5€/enfant -10 ans
Réservation conseillée

Buvette & Restauration
Renseignements: 0619626562

Instagram: [une_ecole_et_des_reves](#)
Facebook: [Une école et des rêves](#)



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

ECOLE PUBLIQUE « LA CHESSYLITE »

■ Le jeudi 7 Novembre, nous avons vécu une grande journée du VIVRE ENSEMBLE.

Nous avons travaillé ENSEMBLE (de la PS aux CM2) à la création de 3 œuvres « land art » réalisées avec des trésors d'automne trouvés dans la nature. Ceci afin de démontrer qu'ENSEMBLE, nous pouvons réaliser de grandes et belles choses !

Voici les 3 mandalas créés par tous les enfants de l'école sur le parking :



■ Toutes les classes de l'école participent à un grand projet «théâtre / arts du spectacle ».

Les enfants des cycles 1 et 2 et la classe de CE2-CM2 ont découvert le théâtre avec Emilie Durmarque, comédienne et intervenante théâtre. Sur 6 semaines, les classes ont exploré les différentes facettes du travail de comédien : la voix, la mémoire, la concentration, la confiance en soi, l'expression corporelle etc. A partir d'exercices collectifs, ils ont aussi appris les règles de la scène, le plaisir de raconter une histoire à un public. Les élèves ont pu mettre en pratique les notions découvertes tout le long des séances autour de différentes comptines pour les plus jeunes, et à partir des contes des Chaudoudoux et du Petit Prince pour les plus grands. Quel plaisir de travailler tout en s'amusant ! Un spectacle a été proposé aux parents à l'issue du projet.

Les classes de CM1-CM2, quant à elles, travailleront l'improvisation avec un intervenant spécialisé Sébastien MICHEL, en Janvier Février avec également un spectacle à destination des familles à l'issue des séances.

Merci au sou des écoles qui a rendu possible ce projet.

ECOLE SAINT JOSEPH

■ L'alimentation

Notre thème d'année à l'école est l'alimentation. Nous avons travaillé, avec l'ensemble des élèves, la classification des aliments lors d'une première journée banalisée, début septembre.

Ce fut l'occasion pour les enfants d'apporter chacun un aliment de leur choix et de le classer parmi les 7 groupes : coopération, échange et partage ! Nous avons poursuivi notre journée avec un pique-nique zéro déchets au parc municipal.



■ Le parrainage à l'école

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe enseignante a fait le choix de reconduire le parrainage entre élèves. Cette année, les élèves de la classe de PS/MS ont tiré au sort leur parrain ou marraine en CM1/CM2 et les élèves de GS/CP avec les élèves de CE1/CE2.

C'est l'occasion pour les élèves d'apprendre à mieux se connaître entre eux, mais aussi pour les plus grands, d'être plus responsables avec les plus petits, et pour ces derniers, de moins appréhender les grands de l'école !

Plusieurs temps sont et seront proposés : des sorties classe en extérieur, du partage en arts visuels etc.

■ La soupe au caillou

Les deux associations de l'école, OGEC et APEL, ainsi que l'équipe éducative se sont unies le vendredi 6 décembre pour une soirée conviviale d'avant fêtes. Le matin, les enfants ont préparé la fameuse « Soupe au caillou » tiré de l'album de jeunesse, avec l'aide de quelques parents venus aider à éplucher et couper les légumes, en toute sécurité. L'après-midi, les équipes ont décoré la cour de l'école et mis à cuire la soupe mais aussi le vin chaud, les crêpes, le chocolat chaud et autres douceurs pour réchauffer les familles le soir. Une belle ambiance à Saint Joseph pour se préparer aux festivités à venir !



■ Portes ouvertes :

Portes ouvertes le samedi 12 avril 2025 (matin)



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

ECOLE DE MUSIQUE DES PIERRES DORÉES EN DANGER

■ Sauvons ensemble l'école de musique !

Malgré nos efforts pour développer et rendre attractive notre proposition culturelle et le soutien des mairies de Châtillon et Chessy et du Département, notre situation financière est très inquiétante.

Les récentes hausses de charges salariales mettent en effet en péril la pérennité de notre modèle économique. Ce constat s'annonce encore plus sombre en 2025 avec une probable baisse des subventions départementales.

La survie de l'école est en jeu et si des solutions ne sont pas trouvées rapidement, elle ne pourra ouvrir ses portes à la rentrée 2025-2026 !

Nous rencontrerons les municipalités début décembre pour évoquer la situation.

Pour réfléchir ensemble à toutes les idées possibles pour sauver notre école, tous les adhérents et habitants du territoire ont participé à une **rencontre publique le vendredi 10 janvier à 18 h**.

Grâce à l'implication de tous, nous espérons pouvoir continuer à proposer une offre culturelle aux habitants du territoire, préserver les emplois de nos professeurs, et offrir aux petits et grands la possibilité d'apprendre et pratiquer la musique collectivement.

■ Malgré tout, l'engagement des professeurs, des élèves et du bureau reste intact et les projets continuent...

■ Le 21 novembre, le groupe adulte nous a fait le plaisir de jouer au Domaine Chasselay pour célébrer l'arrivée du Beaujolais Nouveau.

■ Un concert de la chorale et des élèves de l'atelier vocal et rythmique à l'église de Chessy a eu lieu le samedi 14 décembre. Un moment chaleureux et festif pour fêter les lumières et attendre Noël en musique !

■ Au printemps prochain, l'école de musique mettra à l'honneur la richesse des liens intergénérationnels : les élèves de l'atelier vocal et rythmique rendront visite en musique aux résidents de l'EHPAD de Charnay.

■ Save the date !

Cet été, nous fêterons les 30 ans de l'école de musique. Réservez d'ores et déjà dans vos agendas la date du vendredi 13 juin en fin de journée, nous vous préparons une surprise pour fêter cet événement !

Nous comptons sur vous et espérons que notre école soufflera encore de nombreuses bougies à vos côtés.

Contactez-nous pour plus d'infos :
edmdespierresdorees@gmail.com

www.asso-edmpierresdor.wixsite.com
www.facebook.com/Ecolemusiquepierresdorees/

AMICALE DES BOULES DE CHESSY

■ Depuis cette année, l'amicale des boules de Chessy et l'AB Frontenas ont créé une entente sportive.

■ **Les prochains concours auront lieu les 25 janvier et 2 août 2025.**

■ Vous souhaitez découvrir la pratique du sport boule, voici les jours d'ouverture du boulodrome : le mercredi à partir de 16h et le samedi matin à partir de 9h.

■ **Contacts** : amicaleboulechessy@gmail.com
Le vice-président Yannick au 06 18 17 75 98
Le secrétaire Sylvain au 06 65 91 28 35



BIENTÔT À LA MÉDIATHÈQUE...

■ La Médiathèque participe aux Nuits de la Lecture

Rendez-vous le samedi 25 janvier au soir pour des « Lectures dans le Noir » pour les enfants, et le spectacle « La vache tachetée et autres contes cruels » avec Lionel Jamon de la compagnie Gaf'Alu pour les adultes.
Réservation obligatoire.

■ Écoutez des vinyles à la Médiathèque

Jusqu'en avril, une platine vinyle et des disques sont à votre disposition pendant nos heures d'ouverture. Venez profiter du système prêté par la Médiathèque départementale du Rhône, retrouver un son de qualité et faire découvrir aux plus jeunes le plaisir de l'écoute partagée !

Vous pouvez apporter vos propres vinyles pour compléter les propositions de la Médiathèque.

■ Découvrez le manga One Piece

D'avril à juin, la Médiathèque proposera l'intégralité de la série manga à succès One Piece. L'occasion de se plonger dans l'univers du célèbre pirate, et (re)lire les 110 tomes ! Et d'autres surprises...

■ Si vous souhaitez vous abonner à la médiathèque pour pouvoir emprunter des documents, n'hésitez pas à passer aux horaires d'ouverture ou à contacter les bibliothécaires.

Tarifs Châtillon et Chessy pour 1 an d'abonnement : jeune : 2 €, adulte : 6 €, foyer : 10 €.

En 2025 l'adhésion est offerte aux familles qui ont eu un bébé ou adopté un enfant de moins de 3 ans en 2024.

Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy
Place de la Poste 69380 Châtillon d'Azergues
04 78 43 91 61

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Mardi 16h-18h30

Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30

Vendredi 16h-18h30

Samedi 9h30-12h30

■ La Nuit du Conte aux Carrières de Glay

La prochaine Nuit du Conte aura lieu le samedi 14 juin 2025 ! Notez d'ores et déjà cette date dans votre agenda !

Cette biennale qui était portée par la Compagnie du théâtre des Mots orchestrée par Alain Chambost connaît cette année un changement. Ce dernier a souhaité passer la main, et un collectif composé d'anciens et de nouveaux bénévoles a planché en 2024 à une solution pour continuer cette belle manifestation.

C'est ainsi que « La Nuit du Conte aux Carrières de Glay », nouvelle association collégiale, a vu le jour le 10 juin 2024. Elle est composée d'un collectif de douze membres qui administrent l'association en toute égalité, et d'un groupe de bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année répartis dans différentes commissions ou en renfort pendant le week-end de la manifestation.

Pour rejoindre l'aventure, vous pouvez contacter l'association à l'adresse : nuitduconte@ikmail.com ou vous renseigner auprès de Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy, partenaire historique de l'évènement.



2025 ... CLASSE EN 5 !

CLASSE EN 5 DE CHESSY
SAMEDI 15 MARS 2025

NOUVEAU !
Cette année rendez-vous sur la place centrale pour notre vente de brioches ! Venez vous régaler avec nos délicieuses brioches à emporter ou à déguster sur place autour d'une boisson chaude !

NOS CHERS HABITUÉS,
nous serons également présents sur les routes principales et carrefours du village.

Vente de Brioches

A PARTIR DE 5€

Réervation :
classe5.chessy@gmail.com

DIMANCHE 12 JANVIER A PARTIR DE 11H00

LA CLASSE EN 5 DE CHESSY VOUS PROPOSE

8€ LA PART

VENTE TARTIFLETTE À EMPORTER

BUVETTE ET VIN CHAUD SUR PLACE

→ SUR LA PLACE CENTRALE DU VILLAGE

PRÉ RÉSERVATION PAR MAIL : CLASSES.CHESSY@GMAIL.COM
OU PAR TÉLÉPHONE AU 0689051672 OU 0685857399
POSSIBILITÉ D'ACHAT DIRECTEMENT SUR PLACE DANS LA LIMITE DES DISPONIBILITÉS

La classe en 5 vous diffuse

LE CRUNCH !

sur écran géant

8 FÉVRIER 2025
COUP D'ENVOI 17H45
SALLE DES FÊTES
CHESSY LES MINES
Ouverture des portes à 17h

Buvette & planches apéro sur place

TOURNOI DES SIX NATIONS

ANGLETERRE VS FRANCE

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DE LA CLASSE EN 5 : UNE SAISON PLEINE DE FESTIVITÉS !

La classe en 5 de Chessy vous invite à participer à une série d'événements conviviaux et festifs tout au long de l'année 2025. Que vous soyez amateurs de bonne cuisine, passionnés de sport ou que vous ayez juste envie de faire la fête, il y en a pour tous les goûts !

■ **Dimanche 12 janvier 2025 :** **Vente de Tartiflette et Vins Chauds**

Démarrez l'année en beauté avec un événement chaleureux sur la place centrale de Chessy ! Venez déguster une délicieuse tartiflette accompagnée de vin chaud pour vous réchauffer. Sur place ou à emporter ? Des barnums, tables et chaises seront installés pour vous permettre de profiter confortablement de cette journée conviviale. En cas d'intempéries, nous vous accueillerons dans la salle des fêtes. Un excellent moyen de commencer l'année tout en soutenant la classe en 5 !

8€ la part, réservation conseillée par mail avant le 10 janvier à classe5.chessy@gmail.com ou par téléphone au 06 89 05 16 72 ou au 06 85 85 73 99 (achat possible sur place sans réservation, dans la limite des stocks disponibles).

■ **Samedi 8 février 2025 :** **Diffusion du Match de Rugby à la Salle des Fêtes**

Les passionnés de rugby ne manqueront pas Le Crunch, Angleterre-France à 17h45 ! Rejoignez-nous à la Salle des Fêtes à partir de 17h00 pour la diffusion en direct sur écran géant d'un match de rugby palpitant. Pour agrémenter la soirée, une buvette et des planches de charcuterie et fromages seront proposées. Une soirée conviviale à ne pas rater, entre amis ou en famille !

■ **Samedi 15 mars 2025 : Vente de Brioches**

La traditionnelle vente de brioches sera le dernier événement avant le grand week-end des conscrits. Profitez de cette occasion pour vous régaler tout en soutenant la classe en 5. Un moment gourmand à partager avec vos proches avant la grande fête à venir !

■ **11-12-13 avril 2025 – Week-end des Conscrits** **Préparez-vous à vivre un week-end inoubliable !**

Notez ces dates dans vos agendas : 11, 12 et 13 avril 2025, pour une ambiance de fête ! Au programme : défilé des chars suivi du bal vendredi soir 11 avril ; goûter des 10 ans samedi 12 avril ; vague, vin d'honneur et banquet des conscrits dimanche 13 avril !

■ **Vous êtes de la 5 ?**

Rejoignez la bande ! Contactez-nous par mail à classe5.chessy@gmail.com ou par téléphone auprès de Mathilde au 06 85 85 73 99 ou Auriane au 06 89 05 16 72. Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations et de vous transmettre vos dossiers d'inscription ! Cette invitation est également valable pour nos jeunes qui fêteront leurs 18 et 19 ans en 2025 !

Nous vous attendons nombreux pour ces moments de partage et de convivialité !

COMING SOON
Classe en 5
Chessy-les-Mines

RENDEZ-VOUS
11-13 AVRIL 2025
Rejoignez-nous !

Renseignements et inscriptions :
Vous êtes de la classe en 5 ou nés en 2006 ou 2007 ?
Contactez-nous : classe5.chessy@gmail.com

Informations :
Vendredi : défilé des chars + bal des jeunes (sur invitation)
Samedi : goûter des 10 ans
Dimanche : photos, vague, vin d'honneur et banquet



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Noémie CUOQ et Geoffrey BRY, le 21/09/2024

NAISSANCES

Dany BOURGEAY, né 06/12/2024

DÉCÈS

Alain ROCHE, décédé le 14/09/2024

Jean ALVAREZ, décédé le 23/10/2024

Liliane DEFEVER, décédée le 13/11/2024

Michèle LAURENT, décédée le 21/11/2024

Direction de la publication et responsable de la rédaction : Thierry Padilla, maire de Chessy.
Réalisation & impression : mairie de Chessy - commission communication. Ne pas jeter sur la voie publique.
Crédits photos : Lolau Rouge & Lin & Denis BRUDZANSKI Le Patriote Beaujolais VDS - CANVA - DESTINATION BEAUJOLAIS - CCBPD.



CHESSY
— les Mines —

Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi